

Documentation et Archives

Organisée autour de deux pôles, les archives et la documentation, la Direction est assistée par un pôle administratif plus spécifiquement en charge du budget et des abonnements.

La Direction met ainsi en œuvre une politique documentaire à l'attention des agents de Grand Paris Sud et des villes mutualisées et couvrant les champs de compétence des collectivités.

Elle organise et développe la politique d'archivage de Grand Paris Sud et des villes mutualisées.

La Direction compte 11 agents qui interviennent dans les trois secteurs.

Les archives

Le pôle archives est chargé **de collecter, gérer, conserver et valoriser** les archives de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

Un service commun mutualisé a été créé en 2015 avec les communes de Bondoufle, Courcouronnes, Évry, Lisses, Ris-Orangis, et Villabé.

Les chiffres ci-dessous prennent en compte l'ensemble des interventions au sein de l'agglomération et des communes.

2017 en chiffres :

- **5 523 boîtes d'archives** prises en charges
- **412 mètres linéaires** d'archives éliminés
- **971 dossiers ou documents** communiqués
- **2 conférences historiques** : « Histoire des écoles d'Évry » à la médiathèque Camus et « Les Fêtes populaires à Ris-Orangis » aux Cinoches Plateau
- **1 exposition** : « Être jeune en banlieue, XIX-XXIe siècle »
- **Des visites guidées** : « Le carré : histoire de l'aménagement du centre paysagé de Sénart », visite des archives à l'occasion de la Journée internationale des archives
- **Fréquentation des activités culturelles** : **107** personnes



Déménagement des archives du SAN de Sénart-en-Essonne



Journée internationale des archives : présentation des registres d'état civil de la Ville d'Évry (XVIe-XIXe siècle)



Exposition "Être jeune en banlieue du XIXe siècle au XXIe siècle"

La documentation

Le pôle documentation met à disposition des services des ressources et des outils documentaires utiles dans l'exercice de leurs missions : une bibliothèque, des panoramas de presse quotidiens (sur inscription), une cinquantaine de veilles thématiques (sur inscription).

Il se charge de l'achat des ouvrages et des abonnements.

Il réalise, à la demande, des recherches documentaires, des dossiers thématiques et des veilles spécifiques.

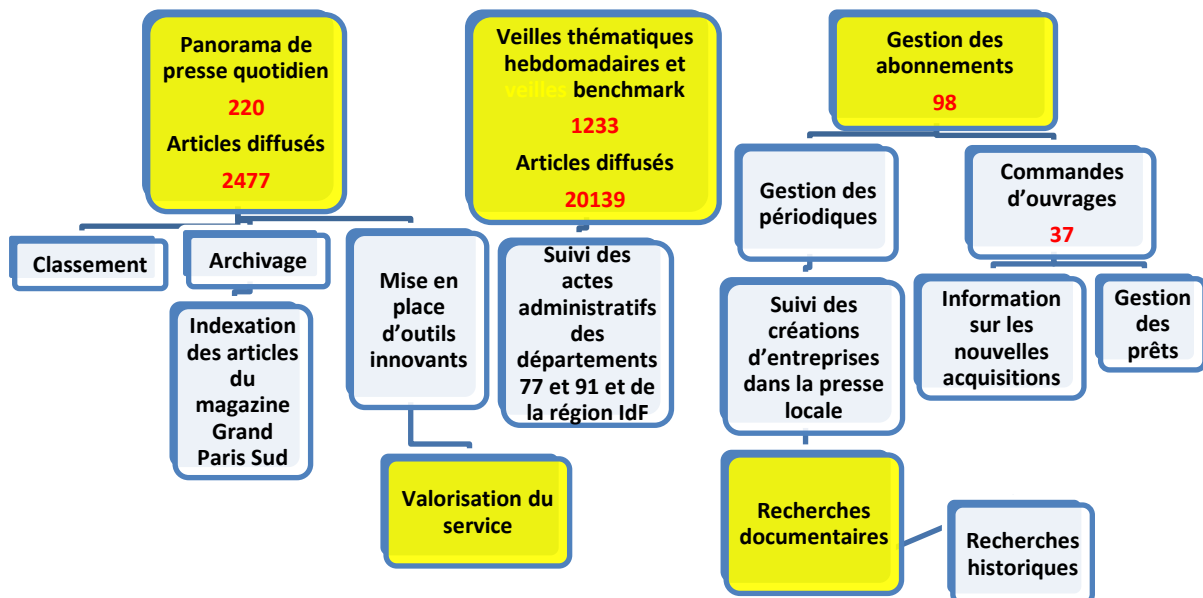
En 2017, le pôle administratif gère **239** abonnements pour le compte des villes mutualisées, et 401 abonnements pour les équipements transférés.

Ainsi en 2017 :

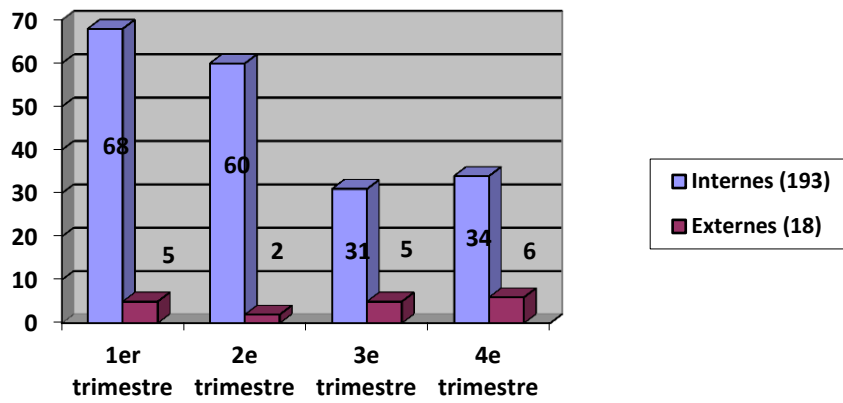
Le service a réalisé 220 panoramas de presse quotidiens représentant **2477** articles diffusés et 233 veilles thématiques contenant **20139** références.

98 abonnements ont été mis à la disposition des agents, 37 ouvrages ont été acquis, et 63 prêts ont été réalisés.

Activités du service documentation



Demands traitées



Demands internes

